« Nous ne sommes pas au bout de ce chantier qui contribue à l'amélioration du cadre de vie de tous. Il nous faut à la fois respecter le passé de notre ville et son environnement, et penser à son avenir et à tous ceux qui nous succéderont. »

Alain Audoubert,
maire de Vitry-sur-Seine

Le développement durable :

— **des valeurs**, responsabilité, participation et partage, débat, partenariat, innovation, pérennité, réversibilité, précaution et prévention, solidarité sociale, géographique et intergénérationnelle ;

— **une approche dans l'espace**, chaque habitant de cette terre a le même droit humain aux ressources de la Terre ;

— **une approche dans le temps**, nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.

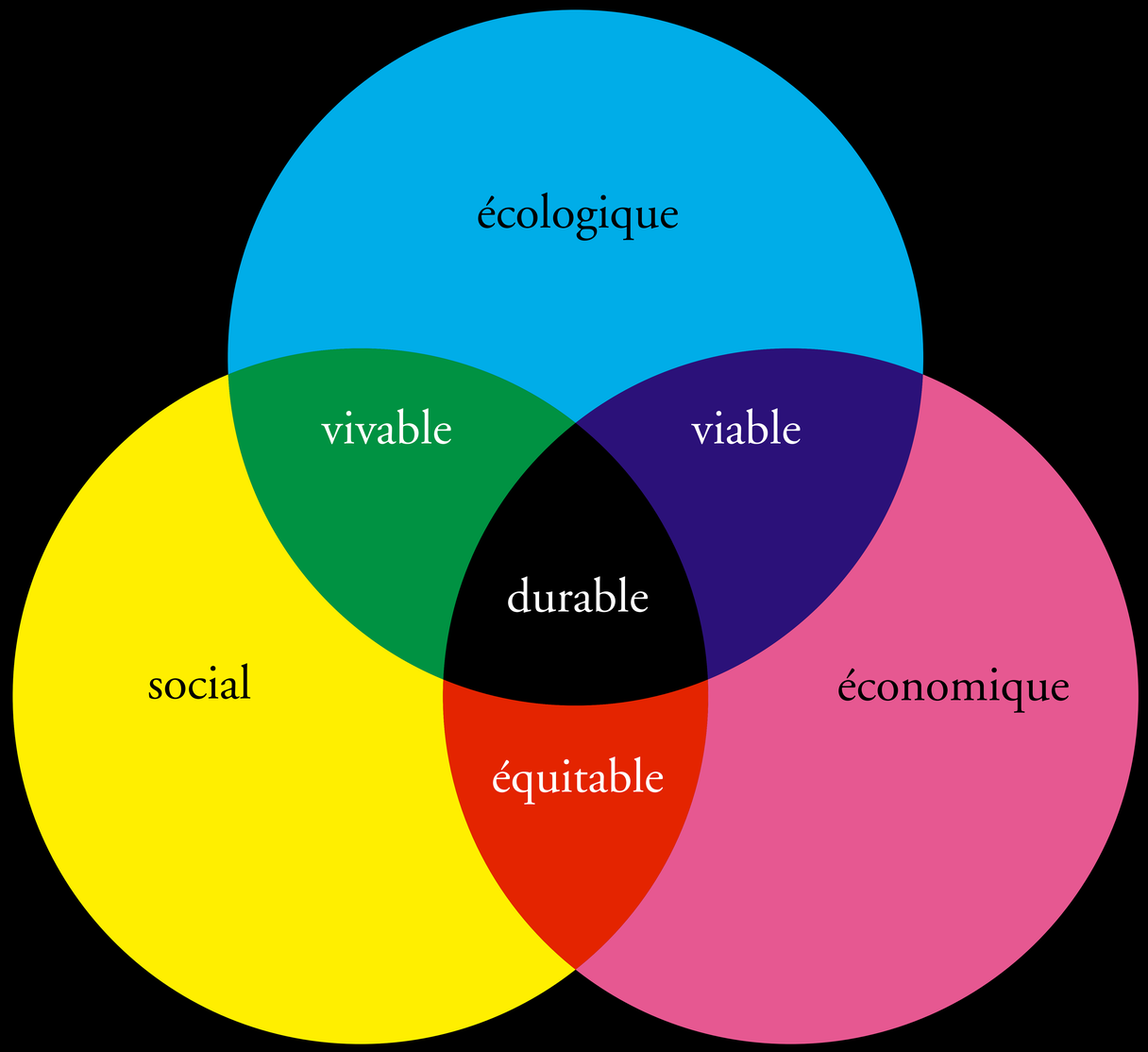

Circulation toujours plus douce

Rien de tel que la marche à pied ou le vélo pour se déplacer. La municipalité affirme sa volonté de favoriser les circulations dites « douces » partout dans la ville en incitant, par la qualité du cadre de vie, à se déplacer autrement. 7 km de pistes et bandes cyclables ont été créés. De nouvelles sentes ont été ouvertes et les sentes et chemins existants sont revalorisés pour garder toute leur place dans la ville.

25 %

des Vitriots

Soit autant de personnes

travaillant

qui n'utilisent pas

à Vitry

leur voiture

se rendent

et gardent la forme !

au travail

à pied.

le bon calcul !

Véhicules communaux

22 % des véhicules légers et deux-roues de la ville fonctionnent à l'énergie électrique. Des véhicules au gaz naturel vont élargir l'application du contrat « véhicules propres ». Dans les déplacements courts, la ville encourage aussi ses agents communaux à se déplacer avec une énergie 100 % naturelle et encore plus propre que l'électricité ou le gaz : des vélos !

142 000 km

C'est 3,5 fois le tour « propres » de la Terre, ce qui évite parcourus le rejet de plus par an. de 20 tonnes de CO_2.

le bon calcul !

Réservé aux bus

Au côté du conseil général et des autres partenaires, la ville se mobilise pour étendre et améliorer le réseau de transport en commun. Il s'agit d'encourager les transports collectifs en les rendant plus faciles d'accès, rapides, confortables et économiques. La ville se bat pour que le « site propre » sur la nationale 305 accueille un tramway.

moins de carburant

plus de fiabilité

moins

plus de sécurité

de CO_2

plus de voyageurs

moins de voitures

le bon calcul !

Un plan pour le développement durable

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui constitue la deuxième partie du plan local d'urbanisme (PLU), définit les orientations d'urbanisme retenues par la ville, en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver l'environnement et la qualité architecturale. Il prévoit :

— la mise en œuvre de la trame verte (dont le développement des circulations douces) ;

— le principe général de l'Arc sud (dont le tramway RN 7, la construction du nouveau pont…) ;

— la mise en valeur de la rive de la Seine.

+

de solidarité

+

de responsabilité

+

de cohérence

=

le bon calcul !

Des orientations durables pour les quartiers

Plateau-Moulin-Vert, Coteau, 305 Sud, Port-à-l'Anglais, Balzac… Dans les quartiers, les projets en faveur d'un urbanisme réfléchi, responsable et durable sont étudiés avec les habitants. Des zones d'aménagement concerté (Zac) ont été créées pour assurer une cohérence et un respect des quartiers, afin de renforcer leurs spécificités, tout en permettant une qualité de vie meilleure pour ces quartiers et pour la ville (transport, habitat, commerces…).

55%

des zones de construction

soit un espace privatif

en pleine terre,

ou collectif pour chaque

nouvelle construction.

le bon calcul !

Chauffage urbain : chaleur intelligente

Le service public de chauffage urbain à Vitry utilise pour 50 % la combustion des déchets ménagers pour alimenter en chaleur et en eau chaude 13 000 équivalents logements (habitat collectif, bureaux, commerces et équipements publics). D'ici 2010, près de 300 logements supplémentaires bénéficieront sur la ville de ce chauffage écologique et économique.

40 000 tonnes

cette économie correspond

de CO_2

à l'émission de carbone

en moins,

de 12 000 voitures parcourant

10 000 km par an.

= le bon calcul !

Tri : tout le monde s'y met

Le tri a été mis en place à Vitry en 2000, dans les immeubles collectifs, comme dans les maisons particulières et les entreprises. Des poubelles vertes pour le verre, jaunes pour les emballages et marron pour les autres déchets ménagers permettent à chaque Vitriot de faire un geste quotidien pour l'environnement. 387 kg de déchets par an et par habitants, c'est toujours trop. Pour poursuivre la démarche, il faut aussi réfléchir à la façon dont nous consommons.

12 kg

de sable

économisés

grâce aux 1 369 000 kg

par an

de verre collectés

et par Vitriot

et recyclés en 2005.

le bon calcul !

Énergie : des conseils aux habitants

Une agence locale de l'énergie vient d'être mise en place pour apporter à la ville et aux citoyens l'information nécessaire à une meilleure maîtrise des consommations d'énergie. Elle permet aux bailleurs sociaux et aux habitants de bénéficier de tous les conseils pour maîtriser au mieux son énergie : des économies pour la planète et pour le porte-monnaie.

+ d'informations

+ d'implication

= + d'actions

le bon calcul !

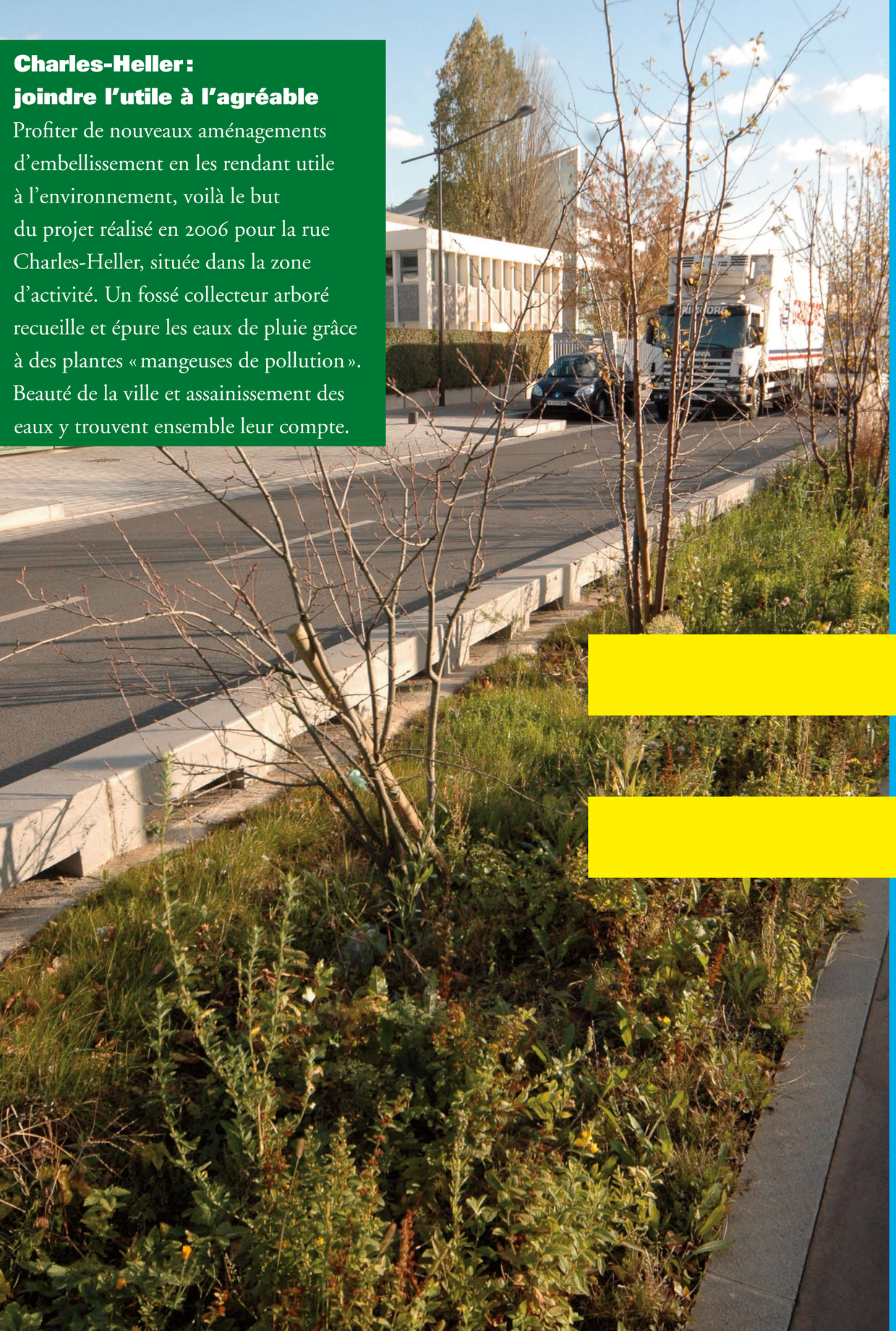

Charles-Heller : joindre l'utile à l'agréable

Profiter de nouveaux aménagements d'embellissement en les rendant utile à l'environnement, voilà le but du projet réalisé en 2006 pour la rue Charles-Heller, située dans la zone d'activité. Un fossé collecteur arboré recueille et épure les eaux de pluie grâce à des plantes « mangeuses de pollution ». Beauté de la ville et assainissement des eaux y trouvent ensemble leur compte.

400 m³

d'eau stockés, décantés et surtout épurés naturellement,

c'est la consommation moyenne quotidienne de 2 116 personnes.

le bon calcul !

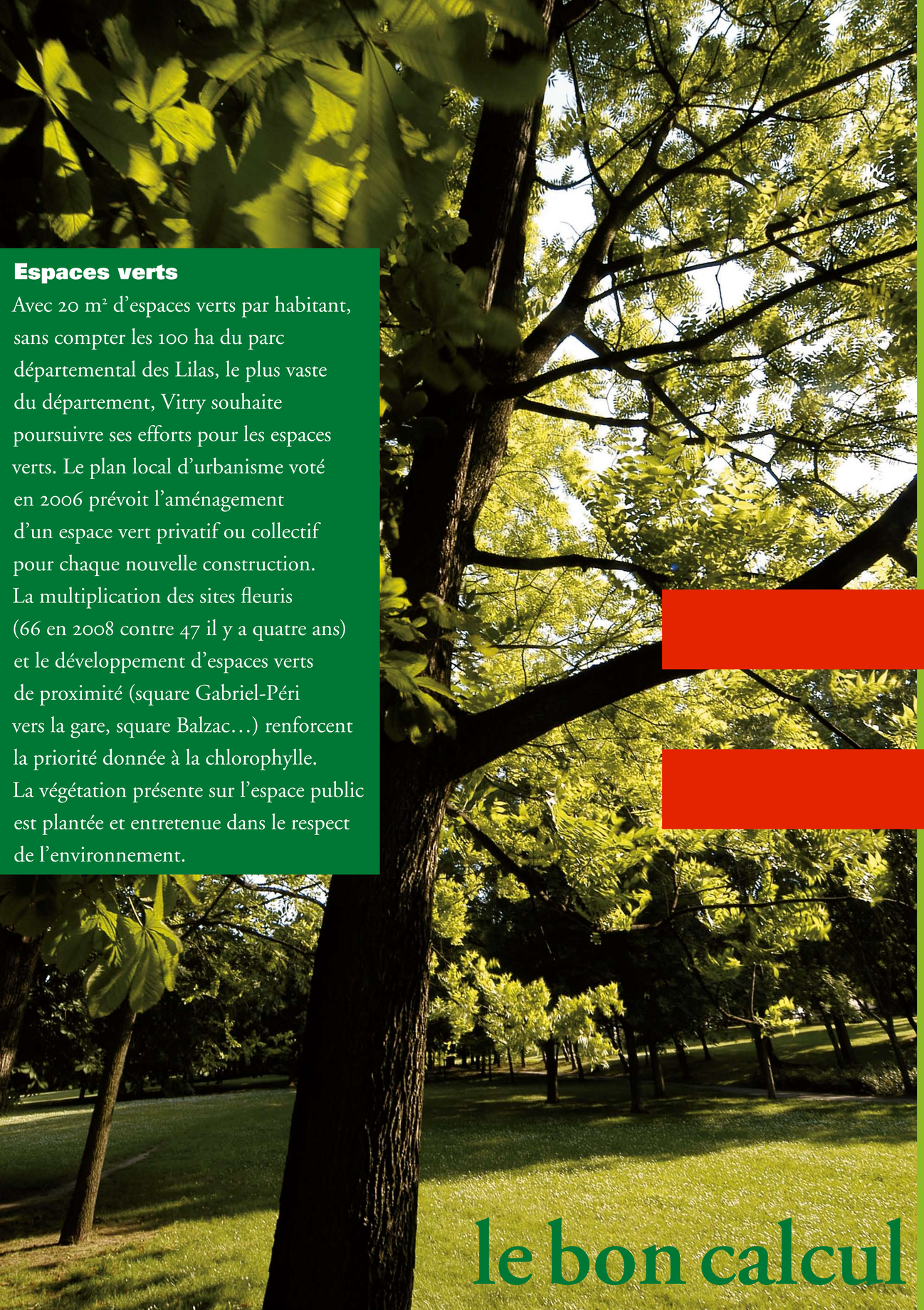

Espaces verts

Avec 20 m² d'espaces verts par habitant, sans compter les 100 ha du parc départemental des Lilas, le plus vaste du département, Vitry souhaite poursuivre ses efforts pour les espaces verts. Le plan local d'urbanisme voté en 2006 prévoit l'aménagement d'un espace vert privatif ou collectif pour chaque nouvelle construction. La multiplication des sites fleuris (66 en 2008 contre 47 il y a quatre ans) et le développement d'espaces verts de proximité (square Gabriel-Péri vers la gare, square Balzac…) renforcent la priorité donnée à la chlorophylle. La végétation présente sur l'espace public est plantée et entretenue dans le respect de l'environnement.

8 000

arbres

soit l'équivalent

dans la ville,

de la surface

80 hectares

de 100 terrains

d'espaces

de football.

verts publics,

=

le bon calcul !

le bon calcul !

Bâtiments publics : qualité et économie

Pour tous les bâtiments municipaux, la ville s'implique dans une démarche de qualité environnementale, que ce soit pour les nouveaux équipements (crèche Lagaisse, centre municipal de santé, école Louise-Michel, centre de loisirs Marcel-Cachin…), comme à terme pour les réhabilitations de bâtiments existants qu'elle entretient. Éclairage, matériaux, niveau sonore, isolation sont pensés pour économiser l'énergie et soigner le cadre de vie.

moins d'énergie plus de confort d'utilisation

le bon calcul !

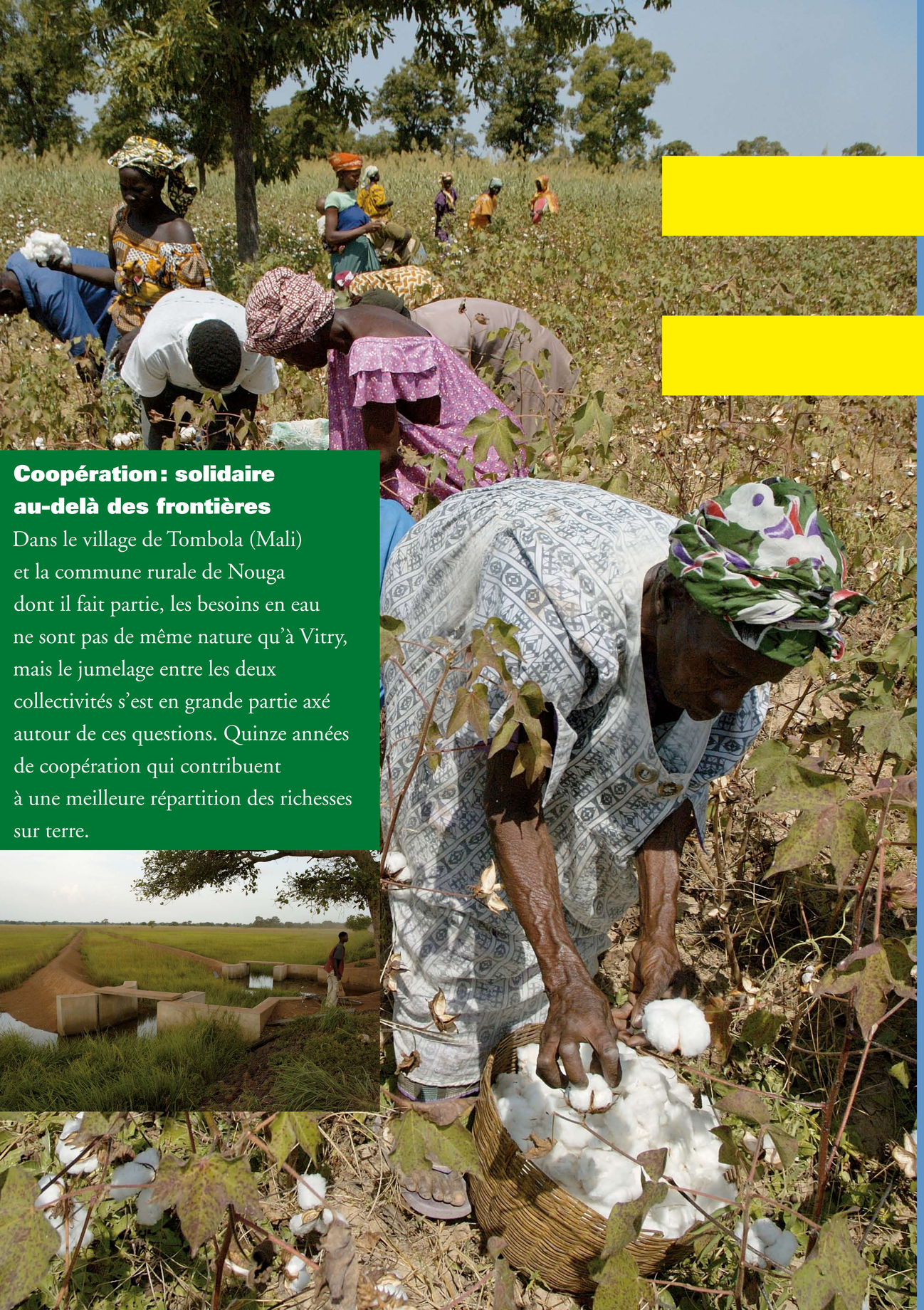

Coopération : solidaire au-delà des frontières

Dans le village de Tombola (Mali) et la commune rurale de Nouga dont il fait partie, les besoins en eau ne sont pas de même nature qu'à Vitry, mais le jumelage entre les deux collectivités s'est en grande partie axé autour de ces questions. Quinze années de coopération qui contribuent à une meilleure répartition des richesses sur terre.

Des pompes solaires, des forages

soit l'irrigation d'une vaste

et un château

plaine agricole et une zone

d'eau de

désormais autosuffisante en riz.

3 000 litres,

le bon calcul !

Pas de projets sans implication des citoyens

Pas de développement durable sans l'implication de tous les citoyens. Des instances citoyennes favorisent l'implication de tous : commissions d'usagers des services publics locaux, commission locale d'information sur l'environnement, comités de quartier, participation à la construction du plan local d'urbanisme (PLU), et consultation pour le devenir des quartiers.

26

comités

de quartier

7 réunions publiques

en 2007,

et ateliers de travail

pour les Zac.

le bon calcul !